

PÉRIODE MILITAIRE D'INITIATION À LA DÉFENSE NATIONALE SUR LA BASE AÉRIENNE 721 ROCHEFORT

du 17 au 23 avril 2024

Conditions à remplir

- Être de nationalité française et jouir de ses droits civiques
- Être âgé de 16 ans
- Être apte médicalement (médecin civil)
- Avoir effectué sa JDC ou à défaut, justifier d'une attestation de recensement (Mairie)

La PMI-DN est une formation dispensée durant 7 jours pendant les vacances scolaires (2 formations par an).

Elle propose une initiation au savoir-être (éducation militaire, respect de la hiérarchie, entre-aide ...) et aux savoir-faire militaires (marche TOPO, armement, règlement...) permettant de découvrir l'armée de l'Air et de l'Espace et de comprendre la place qu'elle occupe dans l'organisation générale de la Défense.

Cette formation peut aussi s'inscrire dans un projet professionnel du jeune français qui souhaite découvrir l'armée de l'Air et de l'Espace avant de s'inscrire sur un parcours de militaire d'active.

La PMI-DN constitue également le préalable obligatoire pour toute personne civile sans passé militaire, souhaitant servir dans la réserve opérationnelle de l'armée de l'Air et de l'Espace, avant de pouvoir poursuivre sur une formation militaire initiale du réserviste (FMIR).

Cette formation est non rémunérée et s'effectue hors contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle.

Les frais d'hébergement, de restauration, d'habillement et de transport (SNCF) sont pris en charge par l'armée de l'Air et de l'Espace.

Dépôt des dossiers de candidature :

Créer un compte sur le site de la garde nationale : <https://reserviste.defense.gouv.fr/>
puis procéder à votre dépôt de candidature.